

MAGAZINE
BIMESTRIEL

VIVRE À FRENEUSE

Freusiennes, Freusiens,

Les exigences de l'heure que sont la relance économique, la transformation digitale ou encore la pression énergétique agissent puissamment sur nos attentes émotionnelles. Or, si notre préférence naturelle pour le présent est indéniable, le court terme s'accommode difficilement au long terme de la préservation des équilibres terrestres, climatiques et biologiques. Et nous savons désormais les conséquences de décisions prises trop hâtivement. Elles érodent la capacité des futures générations de répondre à leurs propres besoins.

Il est donc de notre responsabilité, collective et individuelle, de retrouver le sens de l'avenir et de raviver le débat sur la société de demain. Cela demande de construire un dialogue réel, serein, patient et une articulation exigeante entre les compétences d'experts pluridisciplinaires et les préoccupations légitimes de tous les citoyens.

Pour autant, le temps court a ses vertus et, la douceur de vivre l'instant est enfin revenue. Durant la belle saison, avec le concours des associations de votre territoire et le soutien technique des agents de votre ville, un grand nombre d'animations et de manifestations vous seront proposées pour égayer votre été. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour vous offrir ces moments de détente. Festival, fêtes, brocantes, concerts... autant de journées à partager en famille ou entre amis.

Ce foisonnement d'initiatives et de projets est un formidable moteur pour mon équipe et moi-même. Et je tenais à partager cet enthousiasme avec vous.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un très bel été.



Le Maire
Ghislaine HAUETER

LES ÉVOLUTIONS DU BUDGET 2022 EN QUELQUES MOTS

STABILITÉ DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les nombreuses constructions récentes témoignent de l'attractivité de notre commune. Elles permettent une légère augmentation du revenu de l'impôt foncier. Les produits de service (encaissements des prestations extra-scolaires par exemple) se maintiennent.

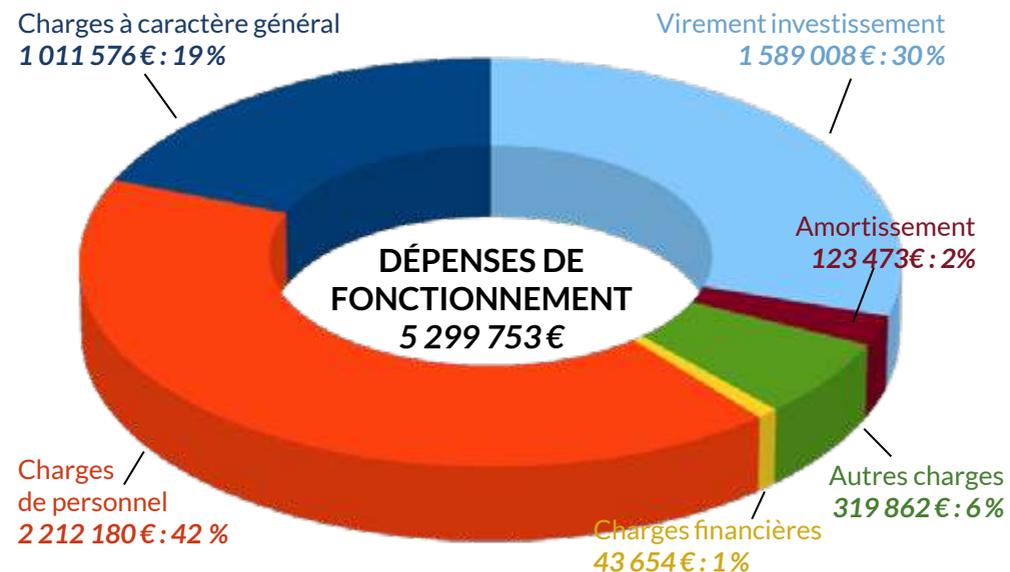
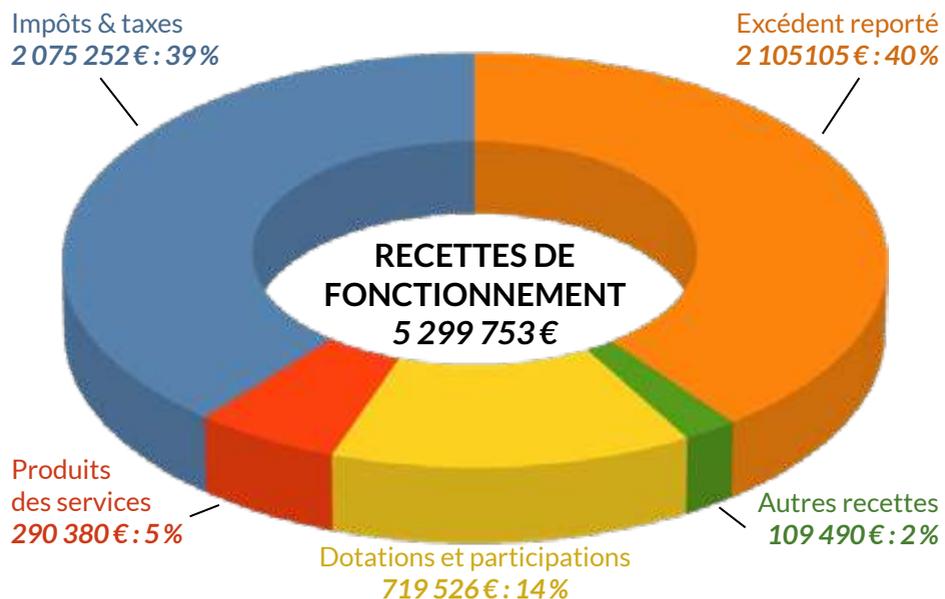
La commune ayant fait le choix cette année de ne pas répercuter les augmentations générales que nous constatons chaque jour.

Au final, les recettes restent globalement stables.

L'IMPORTANCE DES SUBVENTIONS

L'obtention de subventions est un élément important dans notre budget.

C'est pourquoi nous impliquons plus que jamais nos prestataires dans les démarches de recherches de fonds publics, qu'ils proviennent du Département, de la Région, de l'État ou encore de l'Europe.

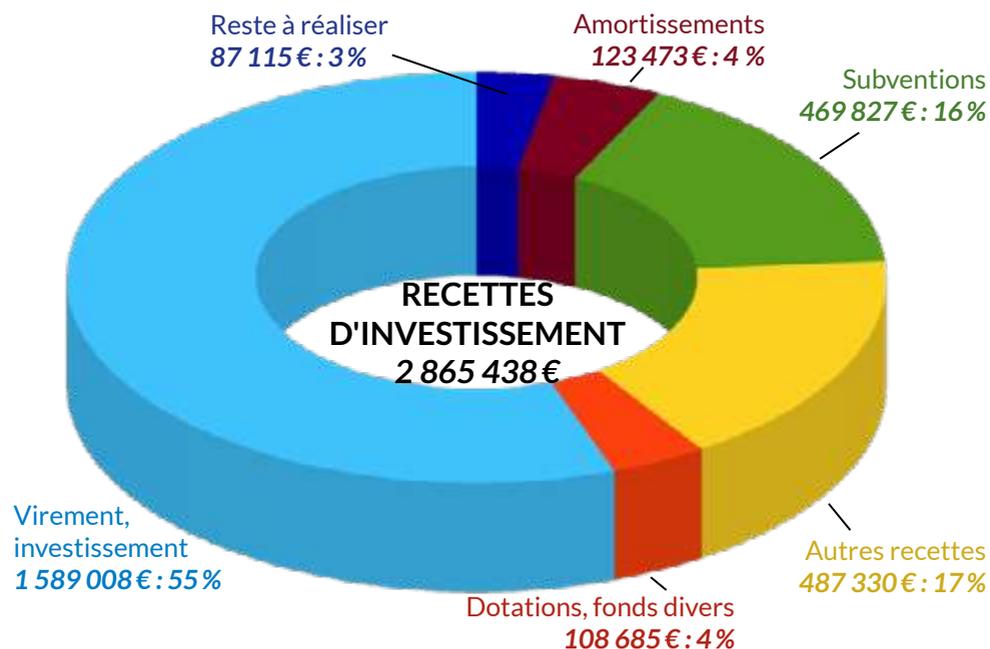


UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

L'inflation des charges à caractère général est due en partie à l'augmentation de l'énergie que nous subissons tous de plein fouet.

C'est en réponse à cette crise qu'il est nécessaire d'engager une modernisation de la commune, notamment de l'éclairage public.

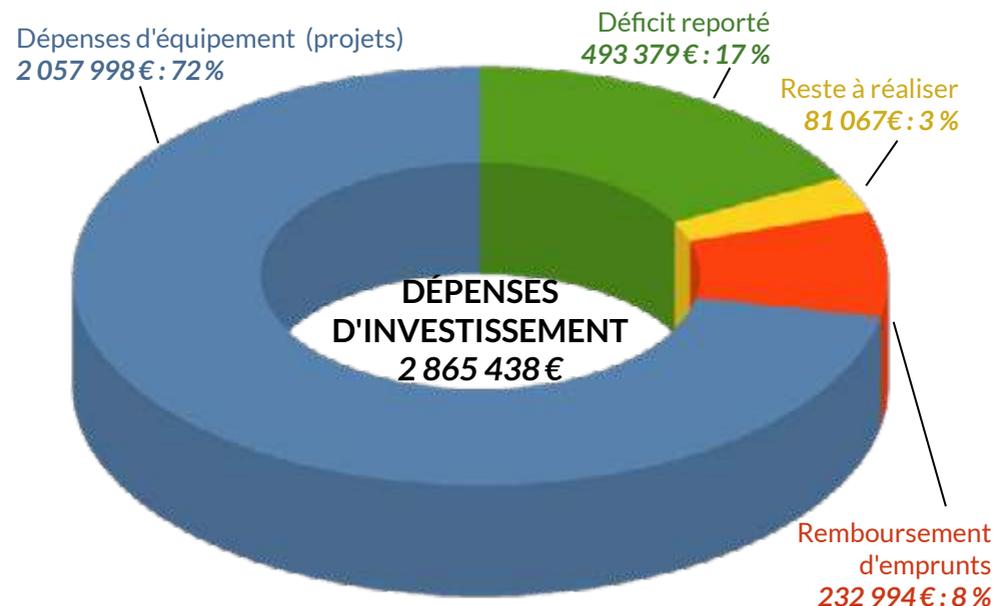
La légère augmentation des charges de personnel s'explique par le renouvellement du personnel communal ainsi que par la mise en place nécessaire de nouvelles équipes, afin d'améliorer au quotidien les services publics et la gestion interne.



LES PROJETS MAJEURS EN 2022

- ✓ Réfection & modernisation de l'éclairage public : 330 000 €
- ✓ Travaux dans les écoles : 230 000 €
- ✓ Réaménagement arrêts de bus et passages piétons RD 113 : 180 000 €
- ✓ Vidéoprotection (après réévaluation des besoins) : 140 000 €
- ✓ Réfection des feux tricolores : 70 000 €
- ✓ Réfection et amélioration du cimetière : 71 000 €
- ✓ Aménagement des aires de jeux : 55 000 €

Les dépenses liées aux projets d'ampleur, comme l'éclairage public et la réfection du cimetière par exemple, s'échelonnent sur plusieurs années.



QUAND LA FRANCE EST DEVENUE UN ÉTAT LAÏC

Freneusiennes, Freneusiens,

Les urnes ont parlé. Le président est reconduit dans ses fonctions pour un second mandat. Au cours de cette campagne présidentielle, un grand nombre de sujets ont été abordés. Je souhaitais évoquer avec vous l'un d'eux en particulier. Celui de la laïcité définie par la loi de séparation des Églises et de l'État, votée le 9 juillet 1905.



Cette laïcité, chèrement acquise, m'est apparue bien malmenée et je ne pensais pas qu'elle puisse, un jour, être à ce point remise en question.

La laïcité repose sur deux principes essentiels :

- La reconnaissance de la liberté en matière religieuse (Art. 1^{er} : *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes*) et la neutralité de l'État face à toutes les religions et à toutes les croyances.

- Le régime de séparation, qui soumet les cultes à un régime de droit privé. Il n'y a ni religion d'État, ni cultes reconnus et financés par l'État (Art. 2 : *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte*).

Dès lors, si des relations cordiales et courtoises se sont tissées au fil des années entre les Églises et l'État, vous conviendrez qu'il ne fut plus question que tel ou tel culte bénéficie de fonds publics.

Il ne saurait en être autrement aujourd'hui.

Il me semblait important de rappeler et d'insister sur ce qu'induit la loi de 1905 car l'action de votre équipe municipale est guidée par cette dernière et les principes portant la laïcité.



SECTEUR 3 Chemin du Val Guyon (en face du Centre Local du Courrier - Rue Solange Boutel)
Samedi 2 juillet - 10h à 13h

Moment d'écoute et d'explication des grands projets, la Municipalité vous convie à la réunion de quartier du **Secteur 3**.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : 12 & 19 JUIN 2022

Je m'inscris en ligne avant le 4 mai et en mairie jusqu'au 6 mai.

Avant de commencer, vous pouvez vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau de vote :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Vous pouvez effectuer votre demande en mairie ou en ligne :

➤ Accéder au service en ligne (être âgé d'au moins 18 ans) :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

➤ Formulaire à remplir si vous effectuez la démarche en mairie

Pièces à fournir

(numérisées si démarche en ligne) :

✓ un justificatif d'identité

✓ un justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de forfait mobile ne sont pas acceptées)

VOUS ÊTES EMPÊCHÉS OU ABSENT ? VOTEZ PAR PROCURATION

Le vote par procuration sans justification est désormais ouvert à tous
Les étapes de la procédure :

1. Demande de procuration en ligne par le mandant :

maprocuration.gouv.fr

2. Réception d'un numéro d'enregistrement

3. Le mandant se rend au commissariat ou à la gendarmerie de n'importe quelle commune muni de son n° d'enregistrement et d'1 pièce d'identité pour validation. Le commissariat ou la gendarmerie diligente votre procuration auprès de votre mairie. Chaque électeur peut avoir jusqu'à deux procurations.

Nouveau : le mandataire peut habiter une commune différente de celle pour laquelle vous lui avez transmis votre procuration.



Les élections législatives servent à élire les 577 députés - qui siègent à l'Assemblée Nationale - par suffrage universel direct (scrutin majoritaire à 2 tours). La durée de leur mandat est de 5 ans. Leur rôle ? Voter les lois et contrôler l'action du gouvernement.

BUS P.M.I. : LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT À VOTRE PORTE



Des consultations de prévention gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans sont proposées par le service de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) du Département.

Le médecin et l'infirmière proposent leurs consultations de protection infantile de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30. Le bus stationne sur le parking de la salle des fêtes des Ventines.

Prochaines venues : Lundis 30 mai & 27 juin

SUR R.D.V.
080180 1078
OU
0130836100

DON DU SANG - SAUVER 3 VIES EN 1 HEURE



Les réserves sont trop basses. En revanche, le port du masque est obligatoire.

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

DES OUTILS POUR ALERTER SUR LES COMPORTEMENTS VIOLENTS

Anaëlle Schmit, professeure documentaliste, a créé un document (libre de droit) "**Harcèlomètre**" pour sensibiliser le plus grand nombre sur les comportements violents et le harcèlement. Vous pouvez le consulter sur le site de la commune (page d'accueil > actualités défilantes).



RESSOURCES UTILES

Harcèlement à l'école : 3020

Violences numériques/cyberharcèlement : 3018

Pour les adolescents : 0 800 235 236 / filsantejeunes.com

LA MISSION LOCALE HORS LES MURS

La Mission Locale du Mantois fait partie du Service Public de l'Emploi. Elle dispose de partenariats avec le Pôle emploi, le Conseil Départemental des Yvelines et les acteurs de la sphère économique et sociale. Sa principale mission est d'accompagner les jeunes de 16-25 ans du territoire dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat et dans leur vie quotidienne (santé, logement, accès aux droits et à la citoyenneté).



Ses services vous seront présentés les **mercredis 25 mai & 29 juin**, de 14h à 17h30 sur le parking de Carrefour Market, en partenariat avec la ville de Freneuse. mission-locale-mantois.com

LE JOB BUS 78 POUR L'INSERTION : SALLE DES FÊTES DES VENTINES



SANS R.D.V. - 9h30 à 16h30

Équipé d'ordinateurs connectés, il va à la rencontre des personnes exclues du marché du travail pour les aider dans leur démarche d'insertion. À son bord, une équipe spécialisée dans l'insertion professionnelle a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA mais également les entreprises locales en quête de main d'œuvre.

PROCHAINS BUS

MARDI 31 MAI
MARDI 28 JUIN

Plus d'informations : yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/

RESTOS DU COEUR : INTER-CAMPAGNE DE PRINTEMPS

Centre de Bonnières - Jusqu'au jeudi 30 juin

Pièces à fournir lors de l'inscription : tous justificatifs de ressources et des dépenses dites "obligatoires"

Distributions les lundis et jeudis matin : 10h15 à 12h

Lieu : 23 rue du Moulin de Pierre - Bonnières^s/Seine

01 30 93 20 54 • ad78.bonnières-cd@restosducoeur.org



Depuis peu, nous accueillons une famille ukrainienne, originaire de Zaporijia : Nina, la grand-mère est couturière ; Irina, la maman est ingénieur métallurgiste ; Taissiia, écolière de 8 ans et son frère Odion qui finit son année de 6^e à Versailles et les rejoindra en juin. Ils ont emménagé dans le logement situé au-dessus du restaurant scolaire. La famille est très heureuse des conditions d'hébergement, grâce notamment à votre générosité.

AUTORISATION PRÉALABLE À LA DIVISION DE LOGEMENTS

Depuis le **15 avril 2022**, pour lutter contre l'habitat indigne et issue de la loi ALUR du 24 mars 2014 et loi ELAN du 23 novembre 2018, la commune a décidé par délibération d'instituer une autorisation préalable à la division des logements existants.

Sans déroger à la déclaration préalable ou au permis de construire en fonction des travaux affectant les façades ou accès, tout demandeur souhaitant diviser un logement existant pour créer plusieurs locaux à usage d'habitation, devra **déposer au préalable au service urbanisme de la commune de Freneuse, un formulaire dit « permis de diviser »**.



Les travaux de divisions envisagés seront subordonnés à la délivrance de cette autorisation par Madame le Maire, sous un délai de 15 jours.

Le formulaire spécifique sera à demander en mairie dans un premier temps et disponible en ligne très prochainement.

Rens. urbanisme@freneuse78.fr • 01 30 98 97 91

FRANCE SERVICES - ENCORE PLUS DE PARTENAIRES



La Mission Locale du Mantois (jeudi après-midi), la Gendarmerie de Bonnières, la Direction des Finances publiques et les conciliateurs de justice rejoignent l'éventail des services proposés à la population.

13 av. Victor Hugo - Bonnières s/Seine • 01.30.93.51.26 • franceservices@ccpif.fr

Nouveaux Horaires

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Vendredi : 8h30 à 15h

Mardi 14 juin : fermeture exceptionnelle

PROGRAMME DES RÉJOUISSANCES

La ville de Freneuse vous invite au

Festival de l'environnement

les 4 & 5 juin 2022

2^{ÈME} ÉDITION

SAMEDI :

PETIT TRAIN,
ANIMATIONS
CONCERTS, TABLES
RONDES PARTICIPATIVES,
JEUX POUR ENFANTS,

Entrée gratuite

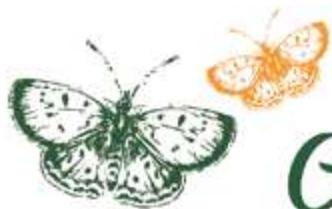
MARCHÉ BIO,
RANDONNÉES,
RESTAURATION

DIMANCHE :

MARCHÉ ECO-CRÉATEURS
& RESSOURCERIE



Programme détachable



Au programme

SAMEDI :

- 9H30 :** Chantier « Arrachage de l'ambrosie » organisé avec le FREDON (Départ devant le stade J.P. Bauve)
- 10H30 :** Ouverture des Portes
- 11H30 :** Lâcher de papillons par les enfants
- 12H :** Lancement du Festival par Madame le Maire, Ghislaine HAUETER

Repas au barbecue :
saucisses-frites (ou) nuggets frites : **5 €**

PRÉSENCE DE STANDS TOUTE LA JOURNÉE AVEC DES ATELIERS TOUTE L'APRÈS-MIDI



Présence de la
Manade de la Quère
à 16H !

- Découverte de la sylvothérapie
- Equicoaching (14h)
- Ateliers Biocoop « Tes produits maison » (de 14h à 16h)
- Animations nature (15h et 17h)
- Table ronde « Dans l'assiette de nos enfants » (de 16h30 à 18h)
- Confections de papillons par les enfants au profit de la lutte du cancer du sein...

Retrouvez les horaires
du P'tit train
à la fin du programme !

14H - 22H30 : P'tit train



16H - 17H Accueil en fanfare, par la **BANDA** Kalimucho, des Kayakistes qui descendent la Seine au profit de l'association contre le cancer du sein !

 Rendez-vous en bords de Seine vers les terrains de Tennis où les associations sportives de notre commune vous feront des démonstrations et vous initieront.

17H - 18H : Retrouvez la Banda dans le P'tit train



Repas du soir (dès 19h)

Poulet basquaise + gâteau chocolat ou fruit + boisson* : **17 €**

RÉSERVATION OBLIGATOIRE : comitedesfotesfrenouse78@gmail.com

**Vente d'alcool. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. à consommer avec modération.*

20H - 21H : CONCERT d'Aïna

21H - 22H30 : CONCERT de Fun Cooper Band

Buvette, crêpes,
barbes à papa, gâteaux
tout le weekend !!

DIMANCHE :

MARCHÉ ÉCO-CRÉATEURS, RESSOURGERIE ET PRÉSENCE DE STANDS TOUTE LA JOURNÉE

- 10H30 :**
- Course à pied
 - Canicross
 - Découverte ludique de la sylvothérapie en famille (15 places maximum, réservation : lechappeenature@protonmail.com)

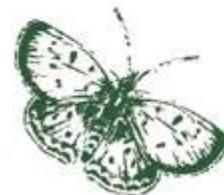
10H30 - 12H30 : Fresque du Climat Enfants (24 places maximum de 9 à 11 ans, réservation : florencedufoix@orange.fr)

Repas au barbecue :
saucisses-frites (ou) nuggets frites : **5 €**

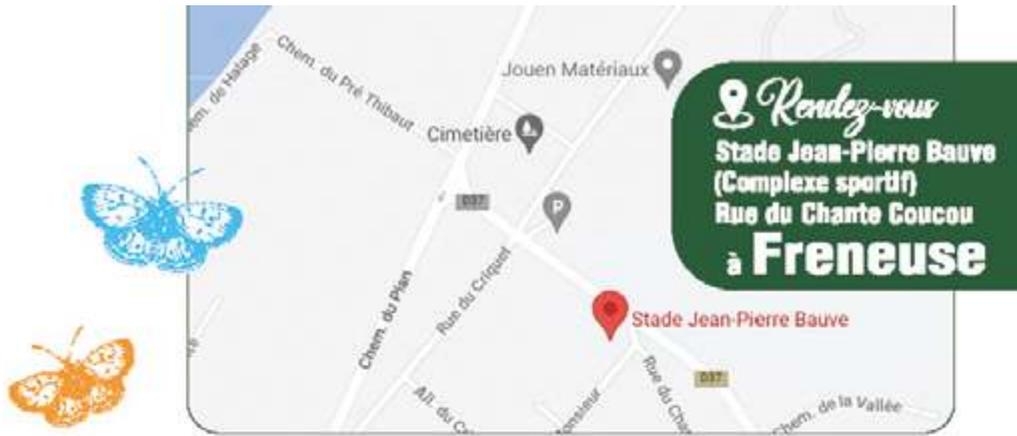
13H30 - 16H :

- Déambulation de sculptures sur ballons
- Animations nature

15H30 - 16H : Spectacle de magie mentaliste, hypnose : **MAGIC-BEN**



« Tout le weekend : vente au profit de la lutte contre le cancer du sein ! » »



Horaires du P'tit train :

DÉPART	DÉPART "CIMETIERE"										DERNIER
14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00			22h00
DÉPART	ARRÊT "LES CRIQUETS"										DERNIER
14h01	15h01	16h01	17h01	18h01	19h01	20h01	21h01	22h01			22h01
DÉPART	ARRÊT "MAIRIE"										DERNIER
14h03	15h03	16h03	17h03	18h03	19h03	20h03	21h03	22h03			22h03
DÉPART	ARRÊT "ANCIENNE POSTE"										DERNIER
14h07	15h07	16h07	17h07	18h07	19h07	20h07	21h07	22h05			22h05
DÉPART	ARRÊT "LES CLÉDEVILLES"										DERNIER
14h09	15h09	16h09	17h09	18h09	19h09	20h09	21h09	22h07			22h07
DÉPART	ARRÊT "CENTRE COMMERCIAL"										DERNIER
14h12	15h12	16h12	17h12	18h12	19h12	20h12	21h12	22h10			22h10
DÉPART	ARRÊT "AUBÉPINES"										DERNIER
14h13	15h13	16h13	17h13	18h13	19h13	20h13	21h13	22h11			22h11
DÉPART	ARRÊT "RUE DU LIMOUSIN"										DERNIER
14h14	15h14	16h14	17h14	18h14	19h14	20h14	21h14	22h12			22h12
DÉPART	ARRÊT "PLACE DE MARSEILLE"										DERNIER
14h17	15h17	16h17	17h17	18h17	19h17	20h17	21h17	22h13			22h13
DÉPART	ARRÊT "LES VENTRIES"										DERNIER
14h20	15h20	16h20	17h20	18h20	19h20	20h20	21h20	22h14			22h14
DÉPART	ARRÊT "30 RUE DES GRANDS CHAMPS"										DERNIER
14h22	15h22	16h22	17h22	18h22	19h22	20h22	21h22	22h15			22h15
DÉPART	ARRÊT "GRANDS CHAMPS / MOULIN"										DERNIER
14h25	15h25	16h25	17h25	18h25	19h25	20h25	21h25	22h16			22h16
DÉPART	ARRÊT "ÉGLISE"										DERNIER
14h26	15h26	16h26	17h26	18h26	19h26	20h26	21h26	22h18			22h18
DÉPART	ARRÊT "LECLERC"										DERNIER
14h27	15h27	16h27	17h27	18h27	19h27	20h27	21h27	22h19			22h19
DÉPART	ARRÊT "GOUGET"										DERNIER
14h30	15h30	16h30	17h30	18h30	19h30	20h30	21h30	22h20			22h20
DÉPART	ARRÊT "DÉBUT RUE DE MOUSSEAUX"										DERNIER
14h33	15h33	16h33	17h33	18h33	19h33	20h33	21h33	22h21			22h21
DÉPART	ARRÊT "LES CRIQUETS - STADE DE FOOT"										DERNIER
14h34	15h34	16h34	17h34	18h34	19h34	20h34	21h34	22h22			22h22

Pour des informations complémentaires, contactez Florence au 06 25 03 27 12

Comité des fêtes



SAINT PATRICK - 19 MARS



Sur la piste, pas de danse sur tempo irlandais. Notre DJ, aux commandes de ses platines a assuré l'enchaînement musical.

FOIRE À TOUT DU 1^{ER} MAI

Déballage sous le soleil, agrément d'une ambiance conviviale.

Merci aux 72 exposants (présents depuis 6h30 à



18h) ainsi qu'à l'équipe de bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



CHANGEMENT DE COURRIEL
comitedesfetesfreneuse78@gmail.com

Sam. 4 & Dim. 5 Juin
WEEK-END DE
L'ENVIRONNEMENT

Mar. 21 Juin
FÊTE DE
LA MUSIQUE
DANS LES RUES

Sam. 25 juin
PIQUE-NIQUE
GÉANT

Nous contacter :
0783899613
MP sur Messenger

Toute notre actualité
Facebook
"Comité des Fêtes
Freneuse"

Liste « Agir pour Freneuse »

Nous entendons trop souvent l'équipe municipale se plaindre de "l'héritage" de l'ancienne mandature.

Madame la maire, ancienne employée municipale, savait que tout n'était pas du fait des conseillers municipaux et que tout ne se fait pas en un claquement de doigt (en pratiquant une gestion de bon père de famille).

A contrario, toutes nos dépenses étaient transparentes, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Pour mémoire:

Nous avons laissé une trésorerie de plus de 2M€

Des travaux dans les écoles ont bien eu lieu

Les réfections et rénovations de plusieurs points (bâtiments, passage piétons, cantine, candélabres...) étaient prévus

A voir ce qui restera en trésorerie à la fin de ce mandat...

Plus de détail sur [Facebook « agir pour freneuse »](#) • agirpourfreneuse78@gmail.com •

AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, chers Freneusiens,

Il fallait s'en douter... Après une présentation quelque peu chaotique du Débat d'Orientations Budgétaires en mars, la majorité municipale a hélas présenté, le 14 avril, un budget "tourné générale...", sans réelle maîtrise budgétaire claire, où s'entrechoquent les différentes sections de dépenses dans une gestion hasardeuse.

De manière générale, le choix retenu est celui de palier au déficit de la section d'investissement avec l'excédent de la section de fonctionnement, tout en sachant que cette même section (dont l'excédent est presque divisé par deux cette année), voit ses dépenses augmenter et les dotations de l'État, en recettes, diminuer chaque année.

Vous comprendrez que cette option sera difficilement tenable à terme sans une augmentation des impôts pour palier à la non-maîtrise financière de la majorité. Mais rappelons-nous que Mme le Maire affirmait à la présentation du budget de l'année dernière "qu'elle n'était pas là pour prendre l'argent des Freneusiens..." Nous voilà rassurés...

Concernant les dépenses à venir, on s'étonnera, entre autres, d'un prévisionnel lié à la vidéo surveillance passant de 60 000€ à 140 000€ et susceptible d'occasionner des coûts supplémentaires au gré d'éventuelles extensions.

Il en va de même pour le projet d'enfouissement des réseaux, rue Charles de Gaulle, pour un montant de 699 180,85€ sans étude complète et préalable au projet (stationnement, mise en sens unique...) qui aurait permis de mieux maîtriser les coûts et l'opportunité.

On note toutefois, avec une pointe d'ironie, que les travaux de réaménagement de la Mairie, eux, menés à terme sur deux années, ont représenté un coût de 179 214€.

Pour ce qui est de l'attribution des subventions communales aux associations et face, une fois de plus, aux multiples incohérences et interrogations de ces attributions, le vote a été reporté à un conseil municipal ultérieur. Nous reviendrons donc en détail sur ce sujet.

Nous ne vous présentons ici, faute de place, que quelques éléments de notre compte-rendu que vous pouvez consulter sur ce lien facebook.com/groups/463987354488690

Naturellement, vous l'aurez compris, nous avons voté contre l'adoption d'un tel budget, particulièrement inquiétant pour les finances et le futur de notre commune.

[Facebook freneuseunirpouurreussir](#) • unirpouurreussir@freneuse.com

Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Comptes rendus complets affichés devant la Mairie et en ligne :

freneuse78.fr/src/vie-municipale/infos-mairie/comptes-rendus.html

JEUDI 31 MARS

1. Bilan des cessions et acquisitions immobilières 2021 de la commune.
 2. Approbation du compte de gestion 2021 : *Écritures conformes à celles du compte administratif*
 3. Approbation du compte administratif 2021.
 4. Affectation du résultat de l'exercice 2021.
 5. Débat d'orientations budgétaires 2022.
 6. Instauration de la taxe locale de publicité extérieure.
 7. Fixation des indemnités des études surveillées : *Application du taux maximum pour la rémunération du personnel enseignant.*
 8. Fixation des indemnités versées pour les sorties scolaires avec nuitées : *Taux journalier fixé à 28,88€ pour la rémunération du personnel enseignant.*
 9. Fixation des tarifs du séjour été 2022 : *Selon quotient familial et lieu du domicile.*
 10. Convention d'objectifs et de financement Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines : *Définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service "accueil de loisirs sans hébergement".*
 11. Désignation d'un correspondant défense : *Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans la commune. Nicolas DUVAL est désigné en qualité de correspondant défense de la commune.*
 12. Élection d'un nouveau membre de la commission des finances, marchés publics et subventions : *Sandrine FRAYSSE remplace Adrien LESEC.*
 13. Élection d'un nouveau membre de la commission Politique de la ville : *Felipe LOPES remplace Adrien LESEC.*
 14. Élection des délégués au Syndicat d'Électricité des Yvelines : *Patrice LEMAIRE remplace Adrien LESEC ; Alain PARMENTIER est désigné délégué suppléant.*
 15. Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines (C.A.U.E. 78) : *Conseils personnalisés et accompagnements en matière d'architecture, d'urbanisme, de patrimoine et de paysages : adhésion annuelle de 500€.*
 16. Avis sur renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé : *Avis favorable aux objectifs du projet (accueil d'activités économiques, développement de l'offre de logements, mise en valeur de l'environnement)*
 17. Autorisation préalable à la division de logements : *À déposer en mairie pour respecter notamment une superficie minimum de 30m².*
 18. Solidarité avec la population Ukrainienne : *Hébergement de familles et collecte de matériel.*
 19. Participation au séjour de révision pour les collégiens de 3^{ème} du collège de Rosny s/ Seine : *Financement d'une partie du séjour : somme forfaitaire de 150€.*
- Questions diverses

JEUDI 14 AVRIL

1. Détermination des taux d'imposition 2022 : *Taux restent inchangés : Foncier bâti : 23,03% - Foncier non bâti : 43,55%*
 2. Approbation du budget communal 2022 : *Fonctionnement 5 299 753.40€ - Investissement 2 865 437.79€*
 3. Subvention au Centre Communal d'Action Sociale : *47 000€*
 4. Subventions aux associations : *Désapprobation de la délibération DEL-2022-031*
 5. Fixation des durées d'amortissement des immobilisations
 6. Provision pour créances douteuses
 7. Liste des manifestations et cérémonies payées sur l'article 6232
- Questions diverses



RESTAURANT SCOLAIRE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

L'inscription au restaurant scolaire concerne tous les écoliers, de la petite section au CM2.

DOSSIER DISPONIBLE : JUSQU'AU 16 AOÛT

- En mairie
- Par courriel : affaires.scolaires@freneuse78.fr
- Site de la Mairie : Rubrique "Cadre de vie"

Afin de garantir un meilleur service et pour optimiser les coûts, la préinscription au restaurant scolaire est désormais obligatoire.

Cette démarche s'effectue auprès de la mairie que ce soit à l'accueil ou par courriel. Pour simplifier les démarches des familles, l'inscription à l'année est possible.

Sans inscription préalable les enfants

ne seront pas admis à déjeuner au restaurant scolaire.

freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/scolarite/restaurant-scolaire.html

LES AIDES POUR FINANCER LE BAFA

Vous souhaitez devenir animateur ? Vous pouvez bénéficier d'une aide exceptionnelle de 200 € pour passer votre BAFA.

La C.A.F. peut vous aider à financer cette formation :

➤ aide nationale versée sans condition de ressources ni d'âge : 91,47€ (majorée de 15,24€ si l'approfondissement porte sur la thématique petite enfance)

➤ aide locale complémentaire : 300 €

D'autres aides à cumuler :

➤ aide de l'État : 200€ pour financer la session d'approfondissement ou de qualification

jeunes.gouv.fr/Une-aide-exceptionnelle-de-200

➤ votre comité d'entreprise

➤ site internet des Conseils départementaux et régionaux



MERCREDI CARNAVAL



DÉGUISEMENS HAUTS EN COULEURS



JEUX DE KERMESE



A G E N D A

BROCANTE

Le Dimanche 29 mai 2022

De 6h à 18h

Au Stade de Freneuse

Rue des vignes à Monsieur



Rens. Laëtitia 06 88 27 13 95

Site : videgrenier.org ou brocabrac

SE SOUVENIR

COMMÉMORATION
APPEL DU 18 JUIN 1940

Cérémonie à la Médiathèque
Samedi 18 juin à 19h30

WEEK-END
DU 15 AOÛT

FESTIVITÉS

BORDS DE
SEINE



EN FAMILLE
ENTRE AMICE(S)



VACANCES SEREINES

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE (O.T.A.)



VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Pendant vos absences, les A.S.V.P. (conjointement avec la Gendarmerie) proposent de patrouiller aux abords de votre domicile/commerce pour lutter contre les repérages, a fortiori contre les cambriolages.

L'inscription (*5 jours ouvrés minimum avant le départ*) est simple, rapide et gratuite : formulaire remplissable en ligne (site Internet rubrique "Prévention & Sécurité" et IntraMuros rubrique "Services") et disponible en Mairie.

VERSION PAPIER

- 1 Je dépose le formulaire rempli et signé en Mairie.
- 2 Je joins mon justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- 3 Ma demande est d'office validée.

VERSION NUMÉRIQUE

- 1 J'envoie sur asvp@freneuse78.fr le formulaire rempli & signé.
- 2 Je joins mon justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- 3 Je reçois une confirmation de ma demande.

Grâce au formulaire, les bénéficiaires sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie. Une fois informés, les demandeurs et/ou leurs contacts à proximité pourront prendre les mesures pour limiter les préjudices subis.
asvp@freneuse78.fr • 01 30 98 97 97

APPLICATION MA SÉCURITÉ L'UNION DE LA POLICE & DE LA GENDARMERIE



Elle regroupe **les services de police et de gendarmerie**. Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application "Ma Sécurité" permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée (tchat avec 1 policier/gendarme - fiches conseils de sécurité & prévention - service de pré-plainte en ligne - notifications locales de sécurité).

ESCAPADES DES IDÉES D'ÉVASION PRÈS DE CHEZ VOUS

TRAVERSER LA SEINE EN 5 MINUTES !

Le Bac reliant les rives de Moisson-Lavacourt à Vétheuil
a repris du service jusqu'au 16 octobre.

Passage gratuit (12 personnes - chiens, vélos et poussettes acceptés)

HORAIRES DES TRAVERSÉES

- Vendredi : 10h à 12h30
- Samedi, dimanche & jours fériés : 10h30 à 12h45
et 14h45 à 18h20 (en octobre, fin à 17h45)
- Interruption des services entre 16h30 et 16h45



EXPOSITION "SECONDE NATURE"

MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS À THÉMÉRICOURT

Isabelle Diffre, artiste plasticienne, explore la notion de paysage à travers l'encre et la peinture. Réminiscences de déambulations, elle se nourrit de cette Nature qui tisse un lien intime avec sa création.

Jusqu'au 3 juillet - Sur réservation : musee@pnr-vexin-francais.fr
ou 01 34 48 66 00 - 3 € par personne.

pnr-vexin-francais.fr/fr/le-parc/actualites/en-cours/

ÎLE DE LOISIRS DES BOUCLES DE SEINE - PASS ESTIVAL



Pass annuel pour les Freneusiens :
50 € (au lieu de 75 €) par famille (même foyer fiscal) + Justificatif de domicile

26 mai : ouverture de la baignade le week-end

Fin juin : ouverture de la baignade tous les jours

bouclesdeseine.iledeloisirs.fr/

NAISSANCES

Sya DUBOSQ (17/03/22)

Inaya SOUMARÉ (25/04/22)

DÉCÈS

Hubert PIETERS (25/02/22)

Marcel PROULT (10/03/22)

Michel DUSANIER (22/03/22)

Michel VERNIC (28/03/22)

André BERTHELIER (07/04/22)

À CHAQUE CONTAINER SES DÉCHETS

Pensez à trier vos déchets et les déposer dans les containers correspondants.

Petits cartons (pliés), bouteilles et flacons en plastique (bouteilles d'eau, produits ménagers), briques et emballages en carton (briques alimentaires, boîtes à gâteaux...), cannettes et boîtes de conserve ainsi que journaux papier et magazines, rejoignent le container jaune.

Tous les autres cartons hors containers ne seront pas ramassés lors des passages des agents de la C.C.P.I.F.

Vous devez les amener à la déchetterie.



RAMASSAGE DES DÉCHETS

COLLECTE DES E.M.R.

Vendredis 3 & 17 juin

Vendredis 1^{er} & 15 juillet

**Gardez un lien en temps réel
avec votre commune, votre collectivité et
votre gendarmerie grâce aux applications mobiles !**

Informations, Activités, Événements, Vie Locale

**Choisissez ce que vous voulez suivre
et ajoutez en favoris !**



Bonnières-sur-Seine
Freneuse



Bennecourt - Blaru - CCPIF
Chaufour-lès-Bonnières
Gommecourt - Lommoie
La-Villeneuve-en Chevrie - Moisson
Neauphlette - Saint-Illiers-le-Bois
Gendarmerie de Bonnières-sur-Seine



Bréval



Panneau
Pocket



Flashez pour télécharger sur votre téléphone



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter
Responsable de la rédaction : Florence Dufoux
Rédaction : commission Communication
Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse
01 30 98 97 97 • mairie@freneuse78.fr